

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 3 avril 2024,

L'an deux mil vingt-quatre, trois avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jean Paul JULIEN, Vice-président du CCAS.

Date de convocation : 29 mars 2024

Présents : Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Carole ANDRIES, Chantal BRUN, Danièle MOUREN

Excusés : Florent CHOLAT (donne pouvoir à Hervé Alotto), Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON, (donne pouvoir à Jean Paul Julien), Céline GELAS

Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

Membres en exercice : 9
Membres présents : 5
Nombre de pouvoirs : 2
Membres votants : 7

DELCCAS2024_006 : Finances - Présentation et vote du budget primitif

Monsieur JULIEN Jean Paul, Vice-président, présente et commente le budget primitif du centre communal d'action sociale pour l'exercice 2024.

Le budget primitif 2024 de fonctionnement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de **13 878,83 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'**unanimité** :

- De voter le budget primitif tel que présenté.

MODALITÉS DE VOTE : 7 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Jean Paul JULIEN
Vice-président du CCAS



Danièle MOUREN
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **22 AVR. 2024**
Notifié : **22 AVR. 2024**